Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260604-B_2026_31-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

BUREAU COMMUNAUTAIRE
4 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 4 juin, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS.

Etaient présents : Christophe MARTINS, Régine LEFEUVRE, Joseph THÉBAULT, Chrystèle BERTRAND, Fabienne BONDON, Yannick FOUVILLE, Thierry TILLARD, Jean-Claude DENIS, Anne-Sophie PATRU, Bruno DUTEIL

Etaient absentes et excusées : Nadège COULON-TRARI, Delphine DAVID

La séance est ouverte à 9h30

Secrétaire de séance : Régine LEFEUVRE

RENOUVELLEMENT CONVENTION 2026 REGION BRETAGNE/MONTFORT COMMUNAUTE – SENSIBILISATION A LA LANGUE GALLESE – CHOIX MONTANT SUBVENTION

N° Délibération B/2026/31

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre du renouvellement de la campagne de sensibilisation à la langue gallèse pour l'année 2026, la Région Bretagne attire notre attention sur l'importance de poursuivre les actions engagées en faveur de la sensibilisation à la langue gallèse.

Chaque année, cette campagne rencontre un vif succès et contribue significativement à la valorisation de la langue gallèse. Il apparaît donc essentiel de la reconduire en 2026 afin de prolonger cette dynamique. Toutefois, le coût de réalisation demeure conséquent, et la capacité à mobiliser les ressources nécessaires dépendra, une nouvelle fois, des moyens que nous pourrons collectivement réunir pour soutenir ce projet ambitieux.

À ce titre, la Commission Permanente de février 2026 de la Région Bretagne a voté, au titre du programme 301, un financement sous forme d'achat de prestation pour la mise en œuvre de cette campagne, pour un montant de 25 000 €.

Comme les années précédentes, cette campagne a vocation à être déployée sur plusieurs réseaux d'affichage (lieux publics, TER, lycées publics et privés de Haute-Bretagne, etc.), ainsi que sur les supports digitaux.

Afin de renforcer et d'élargir la diffusion de cette campagne, la Région nous propose de nous associer une nouvelle fois à cette démarche. En 2025, Montfort Communauté était déjà partenaire et a versé une subvention de 2000€.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260604-B_2026_31-DE

Il est proposé d'allouer une subvention de 2000€ pour l'année 2026

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article : L.1611-4
Vu les statuts de Montfort Communauté, et l'intérêt communautaire « Soutien aux associations et actions à caractère social d'intérêt communautaire »

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire à l'unanimité :

- approuve la demande de subvention d'un montant de 2000 € sollicitée par la Région Bretagne ;
- autorise le Président à signer tous les documents relatifs à ce versement.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

MONTFORT COMMUNAUTÉ
ILLE-ET-VILAINE

Le secrétaire de séance,